

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous accueillerons votre fils/fille dans notre établissement pour l'année scolaire 2017/2018. Au nom de toute l'équipe éducative, pédagogique et administrative, je tiens à vous remercier de votre confiance et soyez persuadés que nous mettrons tout en œuvre pour permettre à votre fils/fille de construire son projet professionnel dans une ambiance sereine d'écoute, de travail, de respect d'autrui **et de partenariat indispensable avec les familles.**

Je vous prie de prendre note des modalités concernant cette rentrée ; **cette circulaire sera à conserver et à consulter tout au long de l'année.**

### **Rentrée des 4<sup>ème</sup>**

**POUR LES INTERNES le LUNDI 04 septembre 2017 de 7h30 à 8h40**

Les élèves déposeront leurs affaires dans le local à bagages de l'internat.  
La répartition dans les chambres s'effectuera le soir après les cours

→ **Exceptionnellement ce jour là**, le dépôt des valises  
pourra se faire sur le parking du plateau sportif dans le parc du lycée.  
Toutefois, il vous est demandé de ne pas y stationner  
et donc de vous garer sur les parkings extérieurs pour faciliter l'arrivée des bus.

**POUR LA CLASSE ENTIERE le LUNDI 04 septembre 2017** accueil sur le patio à **8h40**

Les transports scolaires fonctionneront normalement dès le 04/09/17

### **Rentrée des 3<sup>ème</sup>**

**POUR LA CLASSE ENTIERE le MARDI 05 septembre 2017** accueil sur le patio à **8h40**

Les internes déposeront leurs affaires le matin dès leur arrivée,  
directement dans le local à bagages de l'internat  
La répartition dans les chambres s'effectuera le soir après les cours.

## 1. DOSSIER D'INSCRIPTION :

Pour la rentrée, le dossier de votre enfant devra être complet.

- **Envoyez le plus rapidement possible les pièces manquantes demandées lors de l'inscription (voir coupon rouge joint ou qui a été joint pour les dossiers incomplets) et ce avant le 28/08/17 délai de rigueur.**
- **Si les frais de dossier et l'acompte de rentrée ne sont pas honorés, l'inscription ou réinscription ne sera pas validée.**

## 2. TRANSPORTS SCOLAIRES :

**POUR LE TRANSPORT DE L'AIN**: pour accéder à ST SORLIN, votre enfant doit tout d'abord prendre la ligne de bus qui dessert les établissements scolaires d'AMBERIEU ; sauf pour la ligne LHUIS - ST SORLIN qui est directe sans passer par AMBERIEU.

Selon les lignes, l'arrêt à AMBERIEU peut-être :

- la gare,
- le lycée de la Plaine de l'Ain
- ou devant le collège Saint Exupéry.

Des navettes de la Régie des Transports de l'Ain assurent ensuite le transfert à ST SORLIN aller et retour :

- **le matin entre 7h50 et 8h05** pour une arrivée au lycée impérativement à **8h30**
- **le soir** : départ du lycée à **16h45** pour permettre d'obtenir les correspondances dès **17h15**
- **le mercredi midi à 11h40** pour obtenir les correspondances dès **12h10**.

Toutes les informations nécessaires concernant les arrêts et les horaires du transport de l'Ain sont disponibles sur le site du conseil général **[www.transportscolaire.ain.fr](http://www.transportscolaire.ain.fr)**

**POUR LE TRANSPORT DE L'ISERE** : une navette spéciale privée est organisée depuis plusieurs années par l'établissement pour desservir Montalieu. Ce transport sera facturé aux familles et financé en partie par une aide du Conseil Départemental de l'Isère en fin d'année scolaire.

Départ de la **navette le matin** : 8h05 du collège les Pierres Plantes de Montalieu.

Retour de la **navette le soir** : 17h et 12h le mercredi midi.

**se connecter sur le site : [www.isere.fr](http://www.isere.fr) rubrique pack transport**

**Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter Madame JARRET qui sera votre interlocutrice pour la gestion des transports scolaires à partir du 21 août 2017 au 04 74 35 98 43**

Nous vous invitons à adapter le régime scolaire (interne ou ½ pensionnaire) de votre enfant en fonction de votre éloignement et de la fiabilité de certaines lignes de transports. Nous comptons sur votre compréhension et votre vigilance au regard de l'assiduité de votre enfant.

### 3. TARIFS 2017/2018

DETAIL DES FRAIS ANNUELS	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
CONTRIBUTION DES FAMILLES (1)	813 €	813 €
COTISATION ASSOCIATION	24 €	24 €
½ PENSION (2)	1000 €	1000 €
PENSION (2)	2400 €	2400 €

1. Une réduction de 50 % de la contribution des familles est consentie pour le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> enfant inscrit dans l'établissement et pour les enfants des personnels de l'enseignement catholique. **En cas de démission en cours d'année, cette contribution reste due en totalité.**

2. Ces tarifs varient en fonction des classes pour tenir compte des semaines de présence des élèves au lycée. Les semaines de stages et d'examen sont déduites. **Aucune remise ne pourra donc être consentie en dehors des absences pour maladie supérieures à 15 jours et sur présentation d'un certificat médical.**

### 4. FRAIS ANNEXES

- **Inscription des nouveaux élèves : 76 €**, ils ne seront pas restitués si l'élève annule sa candidature,
- **Réinscription de nos élèves: 36 €**, en cas d'annulation par la famille, ils ne seront pas restitués,
- **Livres scolaires et fournitures** : seuls les élèves de plus de 15 ans du lycée bénéficient du **“PASS REGION”**. **Pour les collégiens, de moins de 15 ans, résidents dans l'ain, un « chéquier jeunes 01 » est à leur disposition ; pour le commander les familles doivent se connecter sur le site du Conseil Départemental de l'ain**
- **Environ 30 €** seront facturés aux familles des 4<sup>ème</sup> uniquement, pour un pack de fournitures de base (voir les détails sur la liste des fournitures des 4<sup>ème</sup>).
- Les élèves pourront utiliser les photocopieurs du lycée moyennant l'achat de cartes pré-chargées auprès de notre documentaliste.

### 5. BOURSES D'ETAT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE :

Pour les nouveaux inscrits et dans la mesure où vous en avez fait la demande lors de l'inscription, le dossier de bourse est à compléter et à retourner, avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard avant le 17 juillet 2017.

Si vous bénéficiez de la bourse nationale, les sommes perçues par le lycée pour votre compte seront déduites de votre facture annuelle ; réduisant ainsi les prélèvements ou règlements mensuels.

Pour les deuxièmes années boursiers, les montants sont reconduits sans la prime d'équipement de 341.71€ (en 2016/2017) qui ne peut être perçue qu'une seule fois lors de l'entrée dans l'Enseignement Agricole.

**ATTENTION : Les élèves boursiers redoublants ou changeant de régime en 2<sup>ème</sup> année devront impérativement remplir un nouveau dossier. Il en est de même pour les élèves s'engageant dans un nouveau cycle (ex : de 3<sup>ème</sup> en CAPa ou BAC PRO et de CAPa en BAC PRO)**

## 6. FACTURATION ANNUELLE

L'ensemble des frais inhérents aux contributions des familles, budgets pédagogiques, pension ou demi-pension est établi pour l'année scolaire. Les régimes scolaires sont également déclarés au Ministère pour l'année scolaire. Sauf cas particulier de changement de domicile, **une modification de régime scolaire en cours d'année n'est donc pas possible.**

**Un acompte correspondant à 150€ est obligatoirement à transmettre avant le jour de la rentrée ; c'est l'une de nos conditions d'inscription.**

**Il vous sera établi une facture annuelle** en début d'année faisant apparaître l'ensemble des frais de l'année, déduction faite de l'acompte de rentrée et du montant de la bourse nationale.

**L'échéancier est établi sur 10 mois à compter d'octobre 2017 à juillet 2018 de l'année scolaire en cours.**

**Néanmoins les familles bénéficiant de la bourse nationale, leurs prélèvements seront effectués de novembre 2017 à juillet 2018.**

*Pour simplifier la gestion des comptes familles, nous souhaitons que les règlements s'opèrent par prélèvements automatiques pour vous permettre d'étaler vos règlements et limiter les relances, les retards et les impayés préjudiciables à tous et nous obligeant à engager des procédures de poursuites générant des frais supplémentaires inutiles.*

**Les familles ne souhaitant pas profiter du prélèvement automatique mensuel sont tenues de régler la facture annuelle en 3 versements soit 40% au 31/10, 30% au 28/02, et le solde au 31/05 de 30% également.**

## 7. STAGES ET ACTIVITES EDUCATIVES

Dans le cadre de leur formation, tous les élèves doivent effectuer plusieurs semaines de stage dans des milieux professionnels. **La validation de ces semaines de stage est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen.**

Afin de faciliter la recherche d'une "structure", nous vous communiquons dès maintenant, les dates de stage pour l'année scolaire 2017/2018 .

### TRES IMPORTANT

Devant la concurrence accrue dans le secteur sanitaire et social, pensez à rechercher dès à présent des terrains de stages et à nous communiquer dès que possible les coordonnées du maître de stage pour l'établissement des conventions de stages par l'intermédiaire des professeurs principaux.

**Pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>**, les stages ont pour objectif de construire ou de confirmer leur projet professionnel. Les élèves auront donc la possibilité d'effectuer les 3 semaines de stage dans la même entreprise ou des structures différentes pour affiner un projet d'orientation susceptible d'évoluer en cours d'année.

**Attention, les élèves de 3<sup>ème</sup> devront avoir trouvé leur stage au plus tard pour fin septembre.**

	Périodes de stages	Lieux
4 <sup>ème</sup>	2 semaines du 18/06/2018 au 29/06/2018	Indifférent, en lien avec le projet professionnel avec un objectif de découverte  Pour les moins de 14 ans dans une structure publique ou l'entreprise parentale
3 <sup>ème</sup>	3 semaines du 120/11/2017 au 01/12/2017 et du 14/05/18 au 18/05/2018	

## 8. FOURNITURES SCOLAIRES

Tous les élèves doivent posséder l'intégralité des fournitures demandées le jour de la rentrée, **et ce, tout au long de l'année.**

**NB :** Une vente (à prix coûtant) de petites fournitures scolaires (gommes, crayons à papier, stylos, doubles-décimètres....) est organisée tout au long de l'année pour les élèves de l'établissement. Il faudra s'adresser à MME GRIZAUD MELANIE notre documentaliste.

## 9. HORAIRES SCOLAIRES

Les élèves sont accueillis sur le site du Lycée dès 8h30, horaire d'arrivée des cars.  
En fonction des classes, ils seront également distribués aux élèves dès le jour de la rentrée.

- Arrivée des cars et rentrée des élèves par le parc : **8h30 au plus tard**
- Départ des cars le soir à **16h45 précises**



**Nous attirons votre attention sur le fait que l'entrée dans l'enceinte du Lycée est interdite pour des raisons de sécurité ; les parents, amis qui déposent ou viennent chercher les élèves, doivent s'arrêter ou se garer sur les parkings extérieurs.**

***Nous comptons vivement sur votre collaboration et votre compréhension***

## En résumé pour la rentrée

- Envoyer les dernières pièces manquantes au dossier avant la rentrée.
- Acheter les fournitures et TD indiqués ; le lycée commande des livres.
- Chercher les stages, notamment dans les structures sanitaires et sociales.**
- Prévoir le règlement de l'acompte de 150€ avant la rentrée.**
- Remettre au responsable d'internat** les autorisations de sorties jointes.



### **Vie Scolaire** Sandra Caruso

**04 74 35 98 43**

*Pour les absences et les questions relatives à la vie de classe et à l'internat.*

[viescolaire@lyceesaintsorlin.org](mailto:viescolaire@lyceesaintsorlin.org)



### **Transports scolaires**

**04 74 35 98 43**

*Fabienne Jarret*

[transport@lyceesaintsorlin.org](mailto:transport@lyceesaintsorlin.org)



### **Comptabilité**

**04 74 35 92 79**

*Ghislaine Goletto*

[compta@lyceesaintsorlin.org](mailto:compta@lyceesaintsorlin.org)



### **Secrétariat**

**04 74 35 72 34**

*Nathalie Gauthier*

[secretariat@lyceesaintsorlin.org](mailto:secretariat@lyceesaintsorlin.org)

*Toute l'équipe éducative, pédagogique et administrative du Lycée se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances en famille.*

*Veillez croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement.*

La Directrice  
Nathalie VAN TROYS

# FOURNITURES

**4<sup>ème</sup> 2017-2018**

## ■ POUR TOUTES LES MATIERES

- 1 agenda scolaire
- 1 cahier de brouillon
- 1 trousse garnie avec les stylos (bleu, noir, rouge, vert), un crayon à papier, une gomme, un taille crayon, des crayons de couleurs, feutres, une règle graduée
- 1 paire de ciseaux
- Colle (à renouveler x 6)
- Une calculatrice scientifique type collège (ex TI-COLLEGE ou CASIO COLLEGE 2D)

## ■ MATHEMATIQUES

- 1 chemise à rabats avec élastiques, grand format
- 1 compas, 1 règle, 1 rapporteur

## ■ FRANÇAIS

- pochettes transparentes solides
- 4 intercalaires
- oeilllets à laisser dans le classeur
- 1 dictionnaire Larousse ou Robert
- fiches Bristol

## ■ RELECTURE

- 1 jeu d'intercalaires (12) cartonnées
- pochettes transparentes
- 1 ardoise Velleda + crayons+tissu
- 1 chemise à rabats en plastique
- 1 porte document 30 vues (avec pochettes détachables)

## ■ HISTOIRE GEOGRAPHIE

- 4 intercalaires + pochettes transparentes

## ■ MODULES PROFESSIONNELS

- ACCUEIL/VENTE : 1 classeur souple ou 1 cahier grand format
- MODULE PLANTE : 1 cahier 24 x 32 à voir en septembre

## ■ TAA

- 1 cahier spirales 100 pages 17 x 22 cm + COLLE

## ■ CADRE DE VIE

- 1 classeur souple + pochettes plastifiées

## ■ INFORMATIQUE

- 1 clé USB 6 GIGA. STANARD

## ■ EDUCATION SOCIO-CULTURELLE

- 1 porte document avec pochettes plastifiées (maximum 60 pages) à partager avec l'informatique
- Feutres
- Boîte de peinture gouache + pinceaux + palette

## ■ EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Un survêtement, un short et un tee shirt
- Une paire de baskets " type RUNNING " et des socquettes de rechange.

## ATTENTION

**En plus de cette liste, un pack de fournitures de base (cahiers, classeurs, feuilles) d'un montant d'environ 30 euros pour l'année scolaire sera remis par l'établissement en début d'année et facturé aux familles.**

# FOURNITURES

3<sup>ème</sup> 2017-2018

## ■ POUR TOUTES LES MATIERES

- 1 agenda scolaire
- 1 cahier de brouillon
- Des copies doubles et simples, grand format
- 1 trousse garnie avec les stylos (bleu, noir, rouge, vert), un crayon à papier, une gomme, un taille crayon, des crayons de couleurs, feutres, une règle graduée
- 1 paire de ciseaux
- Colle
- 1 calculatrice scientifique type collège (ex TI-COLLEGE ou CASIO COLLEGE 2D)

## ■ MATHEMATIQUES

- 1 classeur vert solide
- 1 cahier de brouillon
- feuilles simples 21 x 29,7cm petits carreaux blanches
- pochettes transparentes + feuilles de couleur
- oeillets dans le classeur
- 1 compas, 1 équerre, 1 rapporteur

## ■ FRANÇAIS

- 1 classeurs bleus, grand format (rigide)
- feuilles simples 21 x 29,7 grands carreaux
- 1 paquet de 500 feuilles simples 21 x 29,7, grands carreaux à laisser en classe,
- pochettes transparentes
- 4 intercalaires
- 1 cahier de brouillon
- oeillets à laisser dans le classeur
- 1 dictionnaire Larousse ou Robert
- fiches Bristol

## ■ ANGLAIS

- 1 cahier jaune : modèle indifférent

## ■ MODULES PROFESSIONNELS

- ACCUEIL/VENTE : 1 classeur souple ou 1 cahier grand format (reprendre le cahier de 4<sup>ème</sup>)
- MODULE PLANTE : 1 cahier 24 x 32 à voir en septembre

## ■ TAA

- 1 cahier spirales 100 pages 17 x 22 cm + COLLE

## ■ CADRE DE VIE

- 1 classeur souple + pochettes plastifiées

## ■ HISTOIRE GEOGRAPHIE

- 1 classeur rouge grand format
- 3 intercalaires
- feuilles simples
- pochettes transparentes
- oeillets à laisser dans le classeur

## ■ SCIENCES PHYSIQUES

- 1 classeur grand format

## ■ SCIENCES BIOLOGIQUES

- 1 cahier, grand format 24 x 32 cm

## ■ BUREAUTIQUE

- Même porte vue que l'ESC
- 1 clé USB

## ■ EDUCATION SOCIO-CULTURELLE (ESC)

- 1 porte vues (120 vues) avec pochettes plastifiées, feuilles simples
- feutres

## ■ EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Un survêtement, un short et un tee shirt
- Une paire de baskets " type RUNNING " et des socquettes de rechange.

D'autres fournitures pourront être demandées à la rentrée